



**Point de vue de la
Corporation de développement
communautaire de Sherbrooke
sur le projet de politique familiale de la ville de
Sherbrooke**

Janvier 2004

Présentation de la CDC de Sherbrooke

La CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE (CDC) DE SHERBROOKE est le seul regroupement multisectoriel d'organismes communautaires de la MRC de Sherbrooke. Elle regroupe actuellement cinquante-trois organismes communautaires de Sherbrooke.

Notre mission est de regrouper les organismes communautaires oeuvrant dans différents secteurs d'activités en vue d'assurer la participation active du mouvement communautaire au développement social et économique du milieu sherbrookois.

Objectifs

La CDC poursuit différents objectifs :

- # Rassembler les organismes communautaires de Sherbrooke afin de participer activement au développement social et économique du milieu sherbrookois.
- # Promouvoir le développement communautaire dans le milieu, en faisant connaître les ressources et les réalisations.
- # Consolider et dynamiser l'action communautaire par la concertation, la mise en commun des ressources, le partage d'information, la formation et tout autre moyen jugé pertinent par ses membres.
- # Promouvoir le développement communautaire auprès des différentes instances et groupes d'intérêts du milieu.
- # Susciter l'implication du milieu pour le développement communautaire, en s'appuyant sur la vision d'économie solidaire, dans l'intérêt d'un mieux-être collectif.

Point de vue de la CDC de Sherbrooke sur le projet de politique familiale de la Ville de Sherbrooke

Tout d'abord, la CDC de Sherbrooke souhaite souligner la qualité du travail réalisé par les membres du comité d'élaboration de la politique et ce, tant au niveau du contenu du projet de politique présenté que sur le processus de consultation présent tout au long des travaux menant à l'adoption de la politique familiale de la Ville de Sherbrooke.

À cet égard nous tenons à préciser que nous sommes heureux d'y lire que le milieu de vie ainsi que la qualité de vie sont pris en compte et sont intégrés au cadre de référence de la politique.

Néanmoins, il demeure des préoccupations qui semblent être moins présentes dans le document soumis pour consultation et qui nous apparaissent importantes de mettre en évidence.

Préoccupations sur le contenu du projet de politique

Certaines préoccupations nous apparaissent importantes mais ne sont pas ou peu abordées dans le projet de politique :

- # Précisons d'entrée de jeux que nous croyons qu'il aurait été essentiel qu'une politique familiale ou tout autre politique, s'inscrive dans une vision globale du développement de la ville par l'adoption d'une politique de développement social tel que les villes fusionnées ont l'obligation de réaliser (Décret concernant le regroupement des municipalités de Fleurimont, Lennoxville [...], articles 47, 49, 63 et 70.). Par la suite, différentes politiques plus sectorielles prennent tout leur sens parce qu'elles reposent sur une vision transcendante du développement de notre communauté.
- # Par ailleurs, la définition de la famille retrouvée dans le document est intéressante mais repose sur une unité familiale restreinte et traditionnelle et ne prend pas en compte la famille élargie et les liens de filiation qui pourtant, favorise la création d'un tissu social riche pour une communauté.
- # On devrait également y lire une préoccupation particulière pour les familles vivant une situation de pauvreté. Cela devrait être sous-jacent à tous les axes d'intervention et clairement identifié plutôt qu'être implicite.
- # Le projet de politique est très orienté vers le milieu de vie mais intervient peu sur les conditions de vie des familles. Pourtant, les familles de Sherbrooke ont un revenu moyen par ménages d'environ 6000\$ inférieur à la moyenne québécoise et la fréquence des ménages à faible revenu est de 1/5. Il nous apparaît donc qu'un projet de politique familiale devrait s'attarder à la situation économique des familles. À cet égard, nous devrions y retrouver des axes d'intervention concrets tels que :
 - l'emploi: (qualité des emplois créés, type d'entreprises sollicitées, etc)
lutte contre toute forme de discrimination à l'emploi
particulièrement pour les personnes immigrantes qui font partie
de la population la plus défavorisée malgré leurs compétences et
leur niveau de diplomation.
 - l'organisation du travail: (mesures concrètes favorisant la
conciliation travail/famille des employés-es municipaux mais aussi en
faisant la promotion auprès des entreprises, des partenaires...)
 - l'habitation: (favoriser l'accès à la propriété pour les familles. Par
exemple par une réduction ou abolition des taxes municipales pour une
durée déterminée)
 - soutien fiscal: (pouvoir de taxation – voir par l'exemple nommé
précédemment)

- # La famille est multisectorielle et à cet égard, cette politique doit avoir des ramifications avec d'autres politiques municipales ou commissions municipales. Partant, l'orientation 1 et plus précisément le 4^e axe d'intervention semble y faire référence mais son actualisation et le rayonnement que cet axe se concrétiseront avec le plan d'action.
- # Finalement, les liens avec la culture, les sports et les loisirs identifiés principalement avec la sixième orientation ne doivent pas seulement s'actualiser par l'accessibilité mais également par une programmation qui prend en compte la famille, les différents groupes d'âges présents dans cette unité (et non seulement la petite enfance) ainsi que le nombre d'individus la constituant.

Préoccupations quant aux mesures de suivi

Nous ignorons pour le moment les mesures de suivi qui seront mises en place afin d'assurer l'actualisation de ce projet de politique. Nous tenons cependant à vous partager quelques préoccupations quant à la composition d'un éventuel comité de suivi ainsi que sur la nécessité de revenir en consultation sur les actions découlant d'un plan d'action.

- # Nous souhaitons que la composition d'un éventuel comité de suivi prenne en compte la multisectorialité de la famille et que le comité en soit le reflet par des représentants et représentantes provenant de différents milieux :
 - ? Organisme communautaire famille
 - ? CDC pour la mutisectorialité
 - ? CLSC
 - ? Commission scolaire
 - ? Ville (arrondissement mais aussi le central)
 - ? Division des loisirs, sports, culture et la vie communautaire
 - ? Organisme communautaire d'arrondissement
 - ? Milieu des affaires
 - ? Etc.
- # La tenue de groupe de discussion durant l'élaboration du projet de politique ainsi que les consultations publiques reflètent la préoccupation municipale et du groupe de travail d'être transparent et le soucis de prendre en compte les commentaires et perceptions des différents intervenants et intervenantes de notre milieu ainsi que des citoyens et citoyennes. Nous souhaitons que cette préoccupation soit également présente au moment de l'élaboration d'un éventuel plan d'action qui devrait faire l'objet de consultations publiques.